

MAIRIE DE THONON-LES-BAINS

(HAUTE-SAVOIE)

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné, Jean DENAIS, Maire de la commune de Thonon-les-Bains, agissant ès qualités, certifie que l'avis d'ouverture d'enquête publique unique relative à la modification n°1 du plan local d'urbanisme et à la modification du zonage d'assainissement qui s'est déroulée du jeudi 14 février 2019 jusqu'au 16 mars 2019 à 12h00 a bien été :

- Affiché à la porte de la mairie de Thonon-les-Bains, dans les vingt-et-un panneaux associatifs et publié sur les sites internet de la communauté d'agglomération de Thonon Agglomération et de la commune de Thonon-les-Bains, ainsi que sur le internet "https://www.registre-demateralise.fr", du jeudi 14 février 2019 jusqu'au 16 mars 2019 à 12h00;
- Publié en caractères apparents dans Le Messager et dans Le Dauphiné Libéré, les 31 janvier et 28 février 2019.

Mention de l'enquête publique a été faite dans les panneaux lumineux situés place des Arts, square Aristide Briand, place de la Gare et avenue de Verdun.

Fait à THONON-LES-BAINS, le 16 mars 2019

Le Maire,

Jean DENAIS